



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Système d'alimentation « pâturage limité »

Campagne 2018



Les 32 exploitations de l'échantillon sont présentes sur l'ensemble de la zone Centre Ouest. Le système d'alimentation est constitué d'une part de fourrages stockés (en moyenne 4,5 T MS/UGB) et d'un peu de pâturage. La ferme moyenne a une SAU de 121 ha avec 73 ha de SFP. La main-d'œuvre de l'atelier lait représente 2 UMO dont 0,5 UMO salarié. Le troupeau moyen de 75 VL permet de vendre en moyenne 586 000 litres. La quantité de concentré distribuée aux vaches laitières est de 203 g/l, ce qui est faible, et traduit également une bonne qualité des fourrages. Dans l'ensemble, on constate une forte variabilité des résultats entre exploitations. Elle est expliquée par l'effet productivité de la main-d'oeuvre (235 000 à 392 000 litres/UMO lait), les charges de mécanisation (de 75 à 117 €/1 000 litres) mais aussi les écarts de prix du lait suivant les zones géographiques (342 €/1 000 litres dans la région Nouvelle-Aquitaine et Limousin contre 375 €/1 000 litres en Région Centre et Allier). Le prix du lait moyen a été de 360 €/1 000 litres. Cela permet de dépasser l'objectif de rémunération 2 SMIC/UMO (de 1,1 à 3,2 SMIC/UMO) avec un prix de revient moyen de 361 €/1 000 litres (314 à 408 €/1 000 litres).

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	2,0	1,4 - 2,5	
dont UMO exploitant(e) BL	1,5	0,9 - 2,1	
Lait vendu** (litres)	586 000	432 000 - 739 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	313 000	235 000 - 392 000	
Nombre de VL	75	56 - 95	
Nombre d'UGB lait	108	77 - 139	
Nombre d'UGB viande	5	0 - 18	
SAU (ha)	121	82 - 161	
dont cultures de vente	43	3 - 83	
dont SFP lait	73	52 - 94	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES



COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	458	402 - 514	
Travail (€/1 000 l)	119	85 - 153	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	19	3 - 35	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	100	57 - 143	
Coût de production hors main-d'œuvre (€/1 000 l)	339	306 - 372	
Foncier et capital (€/1 000 l)	26	18 - 34	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	16	9 - 22	
dont frais financiers (€/1 000 l)	6	3 - 9	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	26	19 - 33	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	40	19 - 61	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	11	5 - 18	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	6	0 - 14	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	23	8 - 37	
Mécanisation (€/1 000 l)	96	75 - 117	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	25	14 - 35	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	15	11 - 18	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	17	10 - 24	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	39	20 - 58	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	44	34 - 55	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	10	6 - 15	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	31	23 - 39	
dont achat de litière (€/1 000 l)	3	0 - 7	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	30	23 - 39	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	11	7 - 16	
dont semences (€/1 000 l)	10	7 - 13	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	9	5 - 13	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	76	56 - 97	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	73	52 - 94	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	4	0 - 9	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	457	420 - 493	
dont produit lait (€/1 000 l)	360	339 - 380	
dont produit viande (€/1 000 l)	44	24 - 63	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	54	29 - 78	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	458	402 - 514	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	361	314 - 408	
Rémunération permise (€/1 000 l)	99	52 - 145	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	2,1	1,1 - 3,2	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	447	381 - 513	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	350	295 - 405	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,4	1,2 - 3,6	

Valeur SMIC brut annuel : 18 356 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 36 712 €.



Attention depuis l'an dernier, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés.**

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	345	253 - 437	
dont véto (€/VL)	80	43 - 118	
dont contrôle de performances (€/VL)	55	27 - 84	
dont repro (€/VL)	77	51 - 104	
dont litière (€/VL)	20	0 - 52	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	112	47 - 176	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	7 895	6 877 - 8 913	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	8 431	6 127 - 10 735	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	8 393	7 524 - 9 261	
TB moyen laiterie (g/l)	41,3	39,8 - 42,7	
TP moyen laiterie (g/l)	32,9	31,8 - 33,9	
UGB VL/UGB lait (%)	70 %	64 - 76	
Taux de réforme (%)	27 %	16 - 37	
Taux de renouvellement (%)	31 %	24 - 38	
Age au premier vêlage (mois)	29	26 - 33	
Prix des veaux (€/tête)	139	104 - 177	
Prix des réformes (€/tête)	811	661 - 962	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	415	392 - 439	
Concentrés spécifiques vaches	en kg/VL/an	1 616	1 186 - 2 047
	en g/l	203	151 - 254
Concentré vaches + génisses	en kg/VL/an	1 945	1 406 - 2 483
	en g/l	243	181 - 305
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	322	262 - 383	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,5	1,1 - 1,9	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	36 %	21 - 50	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	4,4	3,6 - 5,3	
Charges SFP (€/ha SFP)	232	148 - 316	
dont engrais (€/ha SFP)	87	50 - 123	
dont semences (€/ha SFP)	76	47 - 106	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	69	25 - 113	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Novembre 2019 – Référence Idele : 0019 502 045
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

